

**Prix Van Buuren**  
**(en partenariat avec les Fondations Jaumotte-Demoulin et Héger-Masson)**  
**Appel à candidatures**  
**2024**

Les Fondations Jaumotte-Demoulin et Héger-Masson ainsi que le Fonds David et Alice Van Buuren décernent annuellement des Prix pour encourager les chercheurs en fin de thèse de doctorat.

Chaque Prix est d'une valeur de 5.000€.

Ces Prix sont décernés à des doctorants en dernière année de thèse qui peuvent faire état d'un dossier de grande qualité scientifique mais qui ne disposeront pas ou plus de financement régulier au-delà de l'année académique 2023-2024. Les candidats ne pourront avoir dépassé le délai de 12 années après la première inscription en thèse et ils devront faire état d'au moins 2 années de financement de recherche doctorale depuis cette première inscription. Les candidats s'engagent également à déposer leur thèse de doctorat pour le 1<sup>er</sup> février 2025 au plus tard.

Les dossiers de candidature doivent être adressés au Département Recherche (par courrier électronique adressé à Mme Marie-Pierre SMAL ([mariepierre.smal@ulb.be](mailto:mariepierre.smal@ulb.be)) **au plus tard pour le 7 mai 2024 à 17 heures (CET)**.

Le dossier sera composé de :

- un CV reprenant notamment la liste des publications et les études universitaires, ainsi que la date de la première inscription en thèse et les coordonnées bancaires complètes en cas d'obtention d'un Prix ;
- la preuve d'un financement doctoral durant au moins 2 années (même non continues) ;
- un exposé de 2 pages **maximum** reprenant le sujet de la thèse et les résultats obtenus ainsi qu'un calendrier précis qui traduit l'engagement du candidat à déposer sa thèse de doctorat au plus tard le 1<sup>er</sup> février 2025 ;
- une lettre de soutien du promoteur de la thèse qui précise notamment les raisons pour laquelle la thèse ne sera pas soutenue avant la fin de l'année académique 2023-2024.

La sélection finale sera opérée en juin 2024.